



Demande de visa pour ETUDES

Pour soumettre une demande de visa, **il est nécessaire de présenter 3 formulaires de demande de visa national/type D** (dûment complétés et signés par le requérant à la section visas de l'Ambassade) **ainsi que les documents ci-dessous, accompagnés de 3 photocopies pour chaque document listé de 4 à 13:**

1. Passeport national dont la validité dépasse d'au moins 3 mois la date d'entrée prévue en Suisse, accompagné de 3 photocopies pour chaque page (avec identité, photo, établissement/prolongation, visas Suisse, Schengen, USA, Canada, UK, sceaueux entrée/sortie). *Le passeport sera restitué à son titulaire.*
2. Pour les ressortissants non libanais: permis de séjour et permis de travail (si applicable) valable(s) au moins jusqu'à la date d'arrivée en Suisse, accompagné(s) de 3 photocopies. *Le(s) permis sera/ont restitué(s) à son/leur titulaire.*
3. Quatre photos passeport récentes, identiques, en couleur, sur fond clair, de face (3.5 cm x 4.0 cm).
4. Attestation d'inscription ou de préinscription auprès de l'école/université (en français ou allemand).
5. Lettre mentionnant le programme complet et détaillé des études envisagées, ainsi que le diplôme recherché, durée totale des études et intentions à leur terme (en français ou allemand).
6. Lettre de motivation pour les études envisagées (en français ou allemand).
7. Curriculum vitae détaillé (en français ou allemand), accompagné d'une photocopie des diplômes obtenus ou des relevés de notes si le cursus n'a pas été achevé.
8. Lettre confirmant l'engagement à quitter la Suisse au terme des études et/ou en cas d'échec (en français ou allemand).
9. Confirmation du paiement complet ou partiel des frais d'écolage.
10. Preuve de moyens financiers suffisants pour la couverture des frais annuels d'entretien. *Veillez vous adresser aux autorités cantonales compétentes afin de connaître le montant exact nécessaire.*
11. Les connaissances linguistiques de la langue d'étude devront être attestées par:
 - anglais : test IELTS auprès du British Council à Beyrouth - tél. : 01 / 740 123 (s.v.p. se mettre en contact avec l'Ambassade)
 - français : test TCF auprès du Centre culturel français à Beyrouth - tél. : 01 / 420 264 (s.v.p. se mettre en contact avec l'Ambassade)
 - allemand : certificat B2 auprès du Goethe-Institut à Beyrouth - tél. : 01 / 422 291 (s.v.p. se mettre en contact avec l'Ambassade)
12. Confirmation de l'emploi des parents.
13. Extrait d'état civil familial établi il y a moins de 3 mois.

ATTENTION !

- Ø **Seuls les formulaires dûment complétés, datés et signés ainsi que les demandes de visa complètes seront réceptionnés.**
- Ø **Les documents sont à présenter en original.** Ils ne seront pas restitués, à moins d'y joindre une photocopie.
- Ø **Les documents en arabe doivent être traduits en français, allemand ou italien.**
- Ø **Les formulaires de demande de visa doivent être complétés en français, allemand ou italien.**
- Ø **Le coût du traitement de la demande de visa, d'un montant de 60.- euros + frais de port, est à payer en livres libanaises (en espèces) lorsque la demande est réceptionnée et n'est pas remboursable.**

Une fois la demande de visa réceptionnée, une quittance indiquant la procédure à suivre est remise au requérant et **aucun renseignement ne sera donné par l'Ambassade de Suisse à Beyrouth.**

La réception de la demande de visa ne garanti pas l'octroi du visa. L'Ambassade de Suisse à Beyrouth et les autorités en Suisse se réservent le droit de retourner ou de retirer une demande qui a été introduite, de convoquer le requérant pour un entretien et/ou de réclamer des documents supplémentaires ainsi que de refuser le visa.

La demande de visa sera envoyée aux autorités compétentes en Suisse pour décision et l'Ambassade de Suisse ne pourra octroyer le visa qu'après avoir reçu leur autorisation. **La procédure dure 2 à 3 mois.**